

CONSTITUTION DOGMATIQUE SUR L'ÉGLISE, LUMEN GENTIUM

Chapitre II : Le Peuple de Dieu

9. La Nouvelle Alliance et le Peuple nouveau

À toute époque, à la vérité, et en toute nation, Dieu a tenu pour agréable quiconque le craint et pratique la justice (cf. Ac 10, 35). Cependant le bon vouloir de Dieu a été que les hommes ne reçoivent pas la sanctification et le salut séparément, hors de tout lien mutuel ; il a voulu en faire un peuple qui le connaîtrait selon la vérité et le servirait dans la sainteté. C'est pourquoi il s'est choisi Israël pour être son peuple avec qui il a fait alliance et qu'il a progressivement instruit, se manifestant, lui-même et son dessein, dans l'histoire de ce peuple et se l'attachant dans la sainteté. Tout cela cependant n'était que pour préparer et figurer l'Alliance Nouvelle et parfaite qui serait conclue dans le Christ, et la révélation plus totale qui serait transmise par le Verbe de Dieu lui-même, fait chair. « Voici venir les jours, dit le Seigneur, où je conclurai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une Alliance Nouvelle... Je mettrai ma foi au fond de leur être et je l'écrirai sur leur cœur. Alors, je serai leur Dieu et eux seront mon peuple. Tous me connaîtront du plus petit jusqu'au plus grand, dit le Seigneur » (Jr 31, 31-34). Cette alliance nouvelle, le Christ l'a instituée : c'est la Nouvelle Alliance dans son sang (cf. 1 Co 11, 25), il appelle la foule des hommes de parmi les Juifs et de parmi les Gentils, pour former un tout selon la chair mais dans l'Esprit et devenir le nouveau Peuple de Dieu. Ceux, en effet, qui croient au Christ, qui sont « re-nés » non d'un germe corruptible mais du germe incorruptible qui est la parole du Dieu vivant (cf. 1 P 1, 23), non de la chair, mais de l'eau et de l'Esprit Saint (cf. Jn 3, 5-6), ceux-là constituent finalement « une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple que Dieu s'est acquis, ceux qui autrefois n'étaient pas un peuple étant maintenant le Peuple de Dieu » (1 P 2, 9-10).

Ce peuple messianique a pour chef le Christ, « livré pour nos péchés, ressuscité pour notre justification » (Rm 4, 25), possesseur désormais du Nom qui est au-dessus de tout nom et glorieusement régnant dans les cieux. Le statut de ce peuple, c'est la dignité et la liberté des fils de Dieu, dans le cœur de qui, comme dans un temple, habite l'Esprit Saint. Sa loi, c'est le commandement nouveau d'aimer comme le Christ lui-même nous a aimés (cf. Jn 13, 34). Sa destinée enfin, c'est le Royaume de Dieu, inauguré sur la terre par Dieu même, qui doit se dilater encore plus loin jusqu'à ce que, à la fin des siècles, il reçoive enfin de Dieu son achèvement, lorsque le Christ notre vie sera apparu (cf. Col 3, 4) et que « la création elle-même sera affranchie de l'esclavage de la corruption pour connaître la glorieuse liberté des enfants de Dieu » (Rm 8, 21). C'est pourquoi ce peuple messianique, bien qu'il ne comprenne pas encore effectivement l'universalité des hommes et qu'il garde souvent les apparences d'un petit troupeau, constitue cependant pour tout l'ensemble du genre humain le germe le plus sûr d'unité, d'espérance et de salut. Établi par le Christ pour communier à la vie, à la charité et à la vérité, il est entre ses mains l'instrument de la Rédemption de tous les hommes ; au monde entier il est envoyé comme lumière du monde et sel de la terre (cf. Mt 5, 13-16).

Et tout comme l'Israël selon la chair cheminant dans le désert reçoit déjà le nom d'Église de Dieu (Ne 13, 1 ; cf. Nb 20, 4 ; Dt 23, 1 s.) ainsi le nouvel Israël qui s'avance dans le siècle présent en quête de la cité future, celle-là permanente (cf. He 13, 14), est appelé lui aussi :

l'Église du Christ (cf. Mt 16, 18) : c'est le Christ, en effet, qui l'a acheté de son sang (cf. Ac 20, 28), empli de son Esprit et pourvu des moyens adaptés pour son unité visible et sociale. L'ensemble de ceux qui regardent avec la foi vers Jésus, auteur du salut, principe d'unité et de paix, Dieu les a appelés, il en a fait l'Église, pour qu'elle soit, pour tous et pour chacun, le sacrement visible de cette unité salutaire [15]. Destinée à s'étendre à toutes les parties du monde, elle prend place dans l'histoire humaine, bien qu'elle soit en même temps transcendante aux limites des peuples dans le temps et dans l'espace. Marchant à travers les tentations, les tribulations, l'Église est soutenue par la vertu de la grâce de Dieu, à elle promise par le Seigneur pour que, du fait de son infirmité charnelle, elle ne défaille pas à la perfection de sa fidélité mais reste de son Seigneur la digne Épouse, se renouvelant sans cesse sous l'action de l'Esprit Saint jusqu'à ce que, par la croix, elle arrive à la lumière sans couchant.

*Moi, Paul, évêque de l'Église catholique.
21 novembre 1964.*